

MAIRIE DE MÉOLANS-REVEL

Septembre 2026



LE MOT DU MAIRE

Quelle fierté de voir, pour la première fois, chaque enfant de notre école recevoir son kit de rentrée ! Une promesse qui me tenait à cœur, dans un contexte où beaucoup d'écoles perdent des élèves, nos effectifs progressent : un beau signe de confiance et d'avenir.

Cet été, notre premier marché nocturne a également rencontré un véritable succès. Cette expérience nous permettra de revenir l'an prochain avec une édition encore plus aboutie.

La sécurité est une priorité. À Rioclar, j'ai enfin pu réunir, en septembre, tous les acteurs concernés afin d'engager des actions concrètes. À La Fresquièrre, les feux pédagogiques ont été installés et la plus importante phase de travaux suivra au printemps.

Dès cet automne, nous lancerons une réflexion sur la rénovation complète de l'école mais également sur l'avenir du lac de Rioclar, avec l'ambition d'en faire un lieu vivant, sécurisé et connecté à la Maison du Bois.

Enfin, merci à mon équipe, soudée et engagée chaque jour.

Et parce qu'aucun projet n'est possible sans des finances solides, je veux aussi vous rassurer : le travail engagé porte ses fruits et la trésorerie de notre commune se porte bien. C'est essentiel pour préparer sereinement l'avenir.

Et maintenant, à vous : Nous nous y étions engagés, la transparence n'a de sens que si elle va dans les deux sens. Je souhaite connaître votre sentiment sur ces 6 premiers mois, le favorable comme le défavorable. Ce qui vous a satisfait, ce qui vous a déçu, ce que vous auriez fait autrement, ce que vous aimeriez voir changer. Tout est bon à prendre, y compris et surtout la critique. Voici mon adresse directe : mairiemeolansrevel@gmail.com.

Vos messages me parviennent personnellement et resteront confidentiels.

Belle rentrée à toutes et tous, avec confiance en notre avenir commun !

Le Maire, Sébastien GARNIER

VIE COMMUNALE

Une permanence France Service dans la commune : L'antenne mobile de la Maison France Service sera sur la commune le vendredi 9 octobre. Les agents de la Maison France Services vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci de contacter la Mairie au 04.92.81.08.69.

Conseils municipaux : Ils sont prévus le 1^{er} jeudi de chaque mois. Toute personne est libre d'y assister.

ENVIRONNEMENT

Rappel concernant les encombrants : Le service technique de la CCVUSP peut venir ramasser les encombrants des particuliers, uniquement sur rendez-vous et sous réserve qu'ils soient impérativement déposés à l'extérieur de l'habitation, à proximité immédiate de l'accès routier. Aucun enlèvement ne sera effectué à l'intérieur des domiciles. Les meubles doivent être démontés lorsque cela est possible afin de faciliter leur enlèvement. Les objets pouvant être transportés dans un véhicule particulier ne sont pas ramassés et doivent être déposés directement dans l'une des déchèteries de la Vallée (Jausiers ou Ubaye-Serre-Ponçon). **Attention, ne sont pas considérés comme des encombrants :**

- Les déchets issus de travaux (gravats, plaques de plâtre, sanitaires, portes, fenêtres, palettes en bois, etc.) ;
- Les déchets d'origine professionnelle (palettes en bois ou en plastique, huiles de friture, etc.) ;
- Les déchets provenant de vides-maisons, vides-appartements ou vides-garages.

Pour ces déchets, vous pouvez contacter les prestataires suivants :

- Débarras du Verdon : 06 70 63 30 62 – debarrasduverdon@outlook.fr
- Trokeur : 06 13 80 90 15 – contact@trokeur-alpes.com

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

A nos voisins, de la part de l'équipe de COD Fresc'îles : On vous doit des excuses. Mercredi 19 août, nous avons organisé la soirée Dub'Ubaye à la maison du bois. Nous avons pensé à beaucoup de choses pour cette soirée... mais nous en avons oublié une essentielle : vous prévenir. Et ce n'était pas un petit oubli. Nous avons imposé plusieurs heures de musique — et de basses — au voisinage sans même prendre le temps de vous informer en amont. C'était une erreur de notre part et nous vous présentons sincèrement nos excuses. Nous avons entendu les plaintes et les remarques qui nous sont parvenues. Elles sont légitimes et nous serviront pour la suite. À l'avenir, si nous organisons d'autres événements, nous ferons les choses autrement : prévenir les habitants suffisamment tôt, communiquer clairement les horaires, mais aussi mieux anticiper et maîtriser le niveau sonore afin de limiter les nuisances pour le voisinage. Nous mettrons également en place un moyen de nous contacter directement pendant l'événement en cas de problème. Cette première expérience nous aura aussi appris ça : un événement réussi doit l'être pour ceux qui y participent, mais aussi respecter ceux qui vivent autour. À toutes celles et ceux que nous avons dérangés, et particulièrement à ceux dont nous avons écourté la nuit : Pardon. ♥

Fontaines des villages : En dehors des périodes de gel hivernal, la Mairie laisse en « libre-service » 4 fontaines (Martinet, Méolans, Rioclar et La Fresquièrre), un point d'eau au cimetière de Mingon et 5 toilettes publics (Rioclar école, Rioclar plan d'eau, La Fresquièrre, Méolans, Le Martinet). Chaque point d'eau est reliée au réseau de distribution d'eau potable et dispose d'un compteur. L'eau consommée est facturée à la Mairie. Cela représente environ 2 000€/an. Il est donc demandé à chaque usager de ne pas laisser couler inutilement l'eau et de veiller à une consommation raisonnée. Si vous observez une fuite, des branchements inhabituels, ou tous autres dysfonctionnements, n'hésitez pas à en informer la Mairie.

STRUCTURES COMMUNALES

La bibliothèque : Du 1^{er} avril au 30 octobre la bibliothèque est ouverte le **jeudi de 15h30 à 17h30**.

Le CCAS Céline PRADAL **06.30.97.75.18** ou ccas.meolansrevel@orange.fr

Gymnastique douce : 6 séances les mercredi 9/09, 23/09, 7/10, 21/10, 04/11 et 18/11 à 10h30 au Lauzet-Ubaye.

Ateliers d'écriture avec l'auteure Elsa Valentin : 3 ateliers les mardi 29/09, 13/10 et 27/10 à 14h à La Bréole.

La Maison du Bois et de la Forêt

La Maison du Bois et de la Forêt est ouverte :

- tous les mercredi de 14h30 à 18h jusqu'au 14 octobre

- du mardi au vendredi, de 14h30 à 18h du 20 au 30 octobre

Enquête à la Maison du Bois & de la Forêt (livret d'enquête à 1€ pour les enfants et surprise à la résolution de l'énigme) tous les mercredis jusqu'au 21 octobre.

Vis ma vie de Forestier au marteloscope du Lauzet le mercredi 21 octobre de 10h à midi. Sur réservation

Visite guidée de la scierie hydraulique / pack visite musée-démo le jeudi 22 octobre à 9h30

Atelier du Petit Menuisier le jeudi 22 octobre à 14h.

École artistique de l'Ubaye

Lancement de la Ligue Ubayenne d'Improvisation à partir du mardi 15 septembre à 18h00 à la salle polyvalente de Méolans-Revel.

Pour qui : ados (dès 13 ans), adultes, timides, extravertis, curieux, rêveurs.

Ce qu'on travaille : écoute, imagination, confiance, esprit d'équipe.

Ce qu'on vit : matchs d'impro, défis, créations collectives, surprises à chaque séance

Contact : 04.92.81.16.52,
administration@epicubaye.com

ÉTAT CIVIL

Décès : M. Jean-Luc HUARD le 24 juin

NOUS CONTACTER

mairie.meolansrevel@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à midi

Standard téléphonique

04.92.81.08.69

Du lundi au vendredi de 9h à midi

Réseaux sociaux :

<http://www.meolans-revel.fr/>

Facebook et panneau pocket

Réservation (salle, matériel) : Toutes les demandes doivent être faites par mail à speolansrevel@gmail.com.

Comité de Village : Les réunions sont prévues le 2^e jeudi de chaque mois à 19h.
Informations : cvmr04161@gmail.com.

Notre commune s'appelle Méolans-Revel, ce nom est issu de la fusion de la commune de Revel avec celle de Méolans. **Le nom de Revel n'est porté par aucun lieu précis sur le territoire communal, y-a-t-il une explication à cette absence ? Quelqu'un connaît-il l'origine historique de Revel ?** Plusieurs explications coexistent. La Mairie souhaiterait pouvoir diffuser des éléments « officiels » à ce sujet. **Si vous avez des explications, des documents, n'hésitez pas à contacter Gilles MAILHÉ à l'adresse du comité de village.**

Éclairage public, déchets... comment signaler les problèmes ? Toutes les demandes d'intervention des services techniques de la communauté de communes doivent être effectuées via un formulaire en ligne : <https://www.ccvusp.fr/signalement.html>.

ENFANCE ET JEUNESSE

Aide au transport scolaire : La Mairie prend en charge, sur demande des parents, une partie du coût des transports scolaires (carte ZOU études). Cette aide est de 60 % du coût de la carte pour les enfants scolarisés au RPI de Rioclar et de 50 % pour les enfants résidents sur la commune et scolarisés dans un établissement secondaire (hors formation professionnelle rémunérée). Pour les enfants en garde alternée sur une autre commune, l'aide sera proratisée et apportée au parent résident sur la commune. Les demandes doivent être déposées en mairie, accompagnées des justificatifs suivants :

- pièce d'identité du demandeur

- justification de l'inscription et du paiement de la carte ZOU

- RIB

RPI de Rioclar : Le mardi 3 septembre, ce sont 41 élèves qui ont fait leur rentrée au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Rioclar. Cette année, les Mairies ont décidé d'offrir à chaque enfant un kit de rentrée comprenant stylos, crayons, classeur... à tous les élèves de primaire et un kit de brossage de dents pour les élèves de maternelle. Comme chaque année, **l'école cherche des adultes (parents ou non) pour accompagner les sorties ski et natation**. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.



Rentrée des classes au RPI de Rioclar

AGENDA

Concerts & théâtre

25/09 Amour(s) toujours théâtre à 18h30 au bistrot par la compagnie Le son des mots en partenariat avec ArSud

26/09 Concert « D'hier et d'aujourd'hui » à 18h30 à la salle polyvalente par Les Curiosités Esthétiques et organisé par Le Câblés

3/10 Fête de fin de saison au refuge du Laverq à 18h30 : Punch de bienvenu, repas partagé et bar sur place. Soirée dansante : funk, rock reggae, samba

23/10 Jules et Marcel à 18h30 au bistrot (théâtre autour de la correspondance entre Marcel Pagnol et Jules Raimu) en partenariat avec ArSud.

24/10 Pascal Mary, chanson et humour à 18h30 à La Fresquière organisé par Les Câblés

Parlons en patois ! Le Comité de Village souhaite faire vivre notre langue de manière ludique et ouverte à tous. Rendez-vous le **vendredi 2 octobre à 18h** au bistrot pour un premier atelier. Le groupe se réunira ensuite un vendredi sur 2. En alternance, un autre groupe travaillera sur la toponymie de la commune.